

Fonds central des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2016



Le 27 janvier 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds central des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél.: +1 613 237 3702, Téléc.: +1 613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds central des Forces canadiennes au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2016 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Fonds central des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 288 253	9 155 453
Intérêts courus à recevoir	233 882	208 740
Comptes clients (note 5)	67 186 378	70 142 792
Frais payés d'avance	226 183	151 093
Tranche des prêts-projets échéant à moins d'un an (note 6)	3 439 424	1 946 414
	<u>73 374 120</u>	<u>81 604 492</u>
Autres éléments d'actifs		
Prêts-projets exigibles (note 6)	23 226 397	23 501 304
Placements à long terme (note 7)	162 563 405	162 773 490
Placements en actions (note 8)	21 006 261	16 494 756
	<u>280 170 183</u>	<u>284 374 042</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 5)	13 896 720	9 022 302
Passif en fiducie (note 9)		
	<u>150 446 684</u>	<u>145 650 729</u>
	164 343 404	154 673 031
Actif net		
	<u>115 826 779</u>	<u>129 701 011</u>
	<u>280 170 183</u>	<u>284 374 042</u>

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics,



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Produits des activités de fonctionnement		
Dividendes et intérêts	4 453 427	4 831 735
Gain réalisé sur la vente de placements de portefeuille	4 784 234	8 838 768
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille (note 7)	(9 427 929)	9 084 840
Intérêts sur les prêts	795 214	977 106
Résultat lié au Complexe Queensway (note 8(a))	265 072	(141 708)
Résultat lié à la propriété de la rue Lisgar (note 8(b))	(912)	1 324
Perte liée à la propriété de la rue Michael (note 8(c))	(252 577)	-
Frais de garantie de réassurance (note 10)	250 000	250 000
Autres	980 580	869 596
	<u>1 847 109</u>	<u>24 711 661</u>
Charges des activités de fonctionnement		
Gestion du FCFC	339 033	422 638
Intérêts versés aux fonds des bases/escadres, aux mess et aux fiducies	4 703 993	12 113 756
Frais d'utilisation des SBMFC (note 11)	350 000	350 000
Services de placement	268 006	278 398
Autres	199 715	249 346
	<u>5 860 747</u>	<u>13 414 138</u>
Résultat net avant les contributions du FCFC	<u>(4 013 638)</u>	<u>11 297 523</u>
Contributions du FCFC (note 12)		
Programmes et distributions	564 993	408 874
Prestation des services et des opérations des FNP	9 295 601	7 795 508
	<u>9 860 594</u>	<u>8 204 382</u>
Résultat net de l'exercice	(13 874 232)	3 093 141
Actif net - début de l'exercice	<u>129 701 011</u>	<u>126 607 870</u>
Actif net - fin de l'exercice	<u>115 826 779</u>	<u>129 701 011</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie lié aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Résultat net de l'exercice	(13 874 232)	3 093 141
Éléments sans effet sur la trésorerie -		
Gain sur la vente de placements de portefeuille	(4 784 234)	(8 838 768)
(Gain)/perte non réalisé sur les placements de portefeuille	9 427 929	(9 084 840)
Résultat lié au Complexe Queensway	(265 072)	141 708
Résultat lié à la propriété de la rue Lisgar	912	(1 324)
Perte liées à la propriété de la rue Michael	252 577	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement d'exploitation -		
Intérêts courus à recevoir	(25 142)	66 186
Comptes clients	2 956 414	(5 279 088)
Frais payés d'avance	(75 090)	25 628
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 874 418	(6 451 046)
Passif en fiducie	4 795 955	2 787 491
	<u>3 284 435</u>	<u>(23 540 912)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de la propriété de la rue Lisgar	-	(1 659 916)
Acquisition de la propriété de la rue Michael	(4 499 922)	-
Produits (achats) nets de prêts-projets exigibles	(1 218 103)	945 352
Produits (achats) nets de placements de portefeuille	(4 433 610)	14 324 840
	<u>(10 151 635)</u>	<u>13 610 276</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(6 867 200)	(9 930 636)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Début de l'exercice	9 155 453	19 086 089
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Fin de l'exercice	2 288 253	9 155 453

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

1 La nature des activités

Le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) a été établi par le chef d'état-major de la défense (CEMD) le 1^{er} février 1968 en vertu des articles 2 et 38 à 41 de la *Loi sur la défense nationale* afin de fournir des services bancaires aux unités et aux fiducies des fonds non publics et de fournir une aide financière aux unités pour la mise en place et l'amélioration des mess et des installations récréatives et sociales au bénéfice des membres des Forces canadiennes et des personnes à leur charge. C'est au directeur général — Services de bien-être et moral qu'incombe la responsabilité qui lui a été déléguée par le CEMD de diriger les activités du FCFC.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le FCFC est exempté du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

Une partie importante des transactions rapportées dans les présents états financiers ont trait aux activités des bases militaires.

2 Sommaire des principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 1).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de soldes bancaires, de placements à court terme et de la trésorerie détenue par les courtiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le FCFC évalue initialement ses placements de portefeuille à leur juste valeur. La juste valeur des placements de portefeuille est déterminée selon des propositions de prix publiées sur le marché actif à la fin de l'exercice. Les changements de la juste valeur sont présentés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils surviennent.

La participation dans le Complexe Queensway (CQ), la propriété de la rue Lisgar et la propriété de la rue Michael sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Tous les autres éléments d'actif et de passif sont ensuite évalués au coût amorti.

Coût des transactions

Les coûts des transactions sont présentés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf pour les instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

Comptabilisation des produits

Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre d'éléments à recevoir ou reçus si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants présentés d'actif et de passif ainsi que sur les montants présentés des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et de charges durant l'exercice comptable.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette estimative des comptes clients, des prêts-projets exigibles et des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour la période visée.

3 Instruments financiers et gestion du risque

Le FCFC est exposé à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque du FCFC ainsi que des concentrations des risques.

Le FCFC n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'intérêts courus à recevoir, de comptes clients, de prêts-projets exigibles et de placements à long terme. En général, le FCFC place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des obligations du gouvernement du Canada ou de gouvernements provinciaux, dans des obligations émises par des sociétés à cote de crédit élevée ainsi que dans des acceptations bancaires.

Le FCFC n'exige pas de biens en garantie ou de valeurs pour soutenir des prêts-projets consentis aux bases militaires et aux navires, de sorte que de tels prêts comportent un élément de risque de crédit. Les pertes dues aux montants non recouvrables ont toutefois été traditionnellement peu élevées en partie parce que le FCFC administre les soldes en trésorerie de la plupart de ses créiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FCFC éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui se composent de fournisseurs et de retenues à percevoir des employés.

Le FCFC se prémunit contre ce risque en ayant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour s'acquitter de ses obligations actuelles, et la direction établit des prévisions budgétaires et de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir. Le FCFC maintient une facilité de crédit d'exploitation de

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

10 millions de dollars qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 %. Au 31 mars 2016, le FCFC n'a pas puisé dans cette facilité de crédit d'exploitation.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change.

L'exposition du FCFC au risque de change est principalement liée à la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au 31 mars 2016, environ 23,5 millions de dollars en placements à long terme du FCFC sont exposés aux fluctuations du dollar américain.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition des placements à long terme au risque de taux d'intérêt est expliquée à la note 7. Le FCFC verse des intérêts sur le passif net en fiducie aux unités et les fonds selon le taux bancaire préférentiel ou le taux de rendement des placements du FCFC.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables négociés sur le marché.

L'autre risque de prix ayant un effet sur les placements à long terme est expliqué à la note 7.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement significatif sur le plan des risques auxquels le FCFC est exposé par rapport à l'exercice précédent.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

4 Compte bancaire centralisateur

Le FCFC conserve de la trésorerie dans son compte bancaire centralisateur au nom d'autres fonds, fiducies et unités. Les produits d'intérêt sur ces fonds sont enregistrés comme des produits du FCFC. Le FCFC verse une somme aux fonds, fiducies et unités respectifs pour la trésorerie gérée en leur nom. Les fonds des bases, escadres et mess obtiennent un taux de 3 % et peuvent opter soit pour le taux préférentiel bancaire plus 0,25 %, soit pour le taux de rendement des placements du FCFC moins 0,5 % pour son solde en trésorerie qui excède le passif du FCFC, tandis que les comptes en fiducie obtiennent un taux variable selon les soldes en trésorerie et les options retenues. Ces montants sont comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état des résultats.

5 Comptes clients et comptes fournisseurs et charges à payer

Dans le cadre du projet de gestion des relations avec la clientèle approuvé par le conseil des Biens non publics, le FCFC assume et gère les comptes clients et les comptes fournisseurs et charges à payer de toutes les activités entreprises par les bases, escadres et unités, des Économats des Forces canadiennes (CANEX), des activités d'intérêt particulier et des mess.

Le FCFC a imputé des frais aux comptes clients pris en charge des fonds des bases/escadres/unités, de CANEX, des activités d'intérêt particulier et des mess pour couvrir le montant estimé des pertes sur créance associées au risque de crédit et des créances irrécouvrables. Si à la fin de l'exercice, le taux réel du recouvrement des comptes clients d'un établissement particulier diffère des frais imputés, ces derniers seront rajustés dans la prochaine année. Tout montant qui excède la perte sur créance réelle sera remboursé à l'établissement à la fin de l'exercice.

Les comptes clients sont composés des éléments suivants.

	2016	2015
	\$	\$
CANEX	60 851 108	55 531 889
SBMFC	949 573	7 605 586
Base/escadres/fonds/mess	5,612 567	1 458 742
	67 413 248	64 596 217
Comptes clients du FCFC	302 907	6 076 352
	67 716 155	70 672 569
Moins : provisions pour créances douteuses	529 777	529 777
	67 186 378	70 142 792

En ce qui concerne les comptes clients qui sont pris en charge pour CANEX, environ 57,6 millions de dollars (environ 53 millions de dollars en 2015) représentent des plans de crédit sans intérêt de CANEX offerts aux clients admissibles et la différence représente des comptes clients. Les plans de crédit de CANEX offrent des modalités de remboursement qui varient d'un an à trois ans.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont composés des éléments suivants.

	2016 \$	2015 \$
CANEX	7 462 151	649 477
SBMFC	6 013 759	(296 339)
Base/escadres/fonds/mess	3 434 837	359 074
	<hr/>	<hr/>
	16 910 747	712 212
Comptes fournisseurs et autres dettes	(3 014 027)	8 310 090
	<hr/>	<hr/>
	13 896 720	9 022 302

Au 31 mars 2016, un montant de 843 484\$ (1 425 938 \$ en 2015) de remises gouvernementales est inclus au poste Comptes fournisseurs et charges à payer.

6 Prêts-projets exigibles

Le FCFC consent des prêts non garantis aux bases militaires et aux navires afin de participer au financement de projets d'investissement. Le FCFC consent un crédit de fonds de roulement sans intérêt aux unités en opération de déploiement pour la durée de leur déploiement. Depuis mai 2002, les navires peuvent obtenir une marge de crédit sur leur compte bancaire centralisateur lorsqu'ils sont en déploiement dans le cadre de diverses missions au lieu de demander un prêt sans intérêt. Les prêts consentis à CANEX et aux bases portent intérêt à un taux de 4 %. Les modalités de remboursement vont de trois à vingt ans. Périodiquement, le conseil des Biens non publics approuve l'exonération totale ou partielle de soldes de prêts particuliers. Aucun prêt n'a été radié au cours de l'exercice 2015 ou 2016.

	2016 \$	2015 \$
Prêts portant intérêt	22 253 271	20 782 053
Prêts sans intérêt	4 412 550	4 665 665
	<hr/>	<hr/>
	26 665 821	25 447 718
Moins : tranche courante	3 439 424	1 946 414
	<hr/>	<hr/>
	23 226 397	23 501 304

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

7 Placements à long terme

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
	\$	\$	\$	\$
Placements de portefeuille				
Actions canadiennes	52 487 583	44 401 945	49 519 213	39 260 579
Actions internationales	49 702 415	35 995 110	52 185 528	33 240 046
Fonds d'obligations canadien	60 373 407	60 363 700	61 068 749	59 042 286
	<u>162 563 405</u>	<u>140 760 755</u>	<u>162 773 490</u>	<u>131 542 911</u>

Les placements de portefeuille sont gérés par des gestionnaires de placements externes sous la direction du comité de placements rendant compte au conseil des Biens non publics.

a) Risque de taux d'intérêt

L'organisation gère son exposition au risque de taux d'intérêt par l'entremise de placements dans le fonds d'obligations canadien cité ci-dessus. Ce fonds diminue son risque de taux d'intérêt grâce à l'échelonnement des échéances des placements de portefeuille. L'échelonnement des échéances aide à réaliser un rendement global plus élevé tout en limitant l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

b) Risque de marché et de crédit

La diversification des placements dans différents secteurs d'activités et auprès de sociétés de taille différente atténue le risque et la volatilité du rendement du capital investi.

c) Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille est calculé comme suit.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Gain non réalisé de l'exercice en cours	21 802 650	31 230 579
Contre-passation du gain non réalisé de l'exercice précédent	<u>(31 230 579)</u>	<u>(22 145 739)</u>
	<u>(9 427 929)</u>	<u>9 084 840</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

8 Placements en actions

	2016 \$	2015 \$
Participation dans le Complexe Queensway	15 098 648	14 833 516
Participation dans la propriété de la rue Lisgar	1 660 329	1 661 240
Participation dans la propriété de la rue Michael	4 247 284	-
	<u>21 006 261</u>	<u>16 494 756</u>

a) Participation dans le Complexe Queensway

Le CQ est comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence. Le FCFC a acheté le CQ le 24 décembre 2009 contre 56,8 millions de dollars, une tranche de 18 millions de dollars ayant été versée au moment de l'achat et le solde de 38,8 millions de dollars ayant été financé au moyen d'une créance à long terme. Le complexe immobilier est situé au 4200 et 4210, rue Labelle, ainsi qu'au 1223, rue Michael.

La participation dans le CQ au 31 mars est présentée ci-dessous.

État de l'actif net du CQ au 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Total de l'actif	48 906 514	50 265 125
Total du passif	<u>33 807 926</u>	<u>35 431 609</u>
Actif net	<u>15 098 588</u>	<u>14 833 516</u>

État des résultats du CQ pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Produits de location	9 560 339	9 236 242
Charges de location	<u>9 295 267</u>	<u>9 377 950</u>
Résultat net de l'exercice	<u>265 072</u>	<u>(141 708)</u>

Flux de trésorerie du CQ pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 591 000	3 076 028
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(4 171 432)</u>	<u>(2 822 409)</u>
	<u>(1 580 432)</u>	<u>253 619</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

b) Participation dans la propriété de la rue Lisgar

La propriété de la rue Lisgar est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le FCFC a fait l'acquisition de la propriété de la rue Lisgar le 3 octobre 2014 au coût de 1,7 million de dollars. La propriété est située au 66, rue Lisgar à Ottawa.

La participation dans la propriété de la rue Lisgar au 31 mars est présentée ci-dessous.

État de l'actif net de la propriété de la rue Lisgar au 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Total de l'actif	1 695 824	1 673 032
Total du passif	35 495	11 792
Actif net	1 660 329	1 661 240

État des résultats de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Produits de location	130 822	62 236
Charges de location	131 734	60 912
Résultat net de l'exercice	(912)	1 324

Flux de trésorerie de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(912)	1 324

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

c) Participation dans la propriété de la rue Michael

La propriété de la rue Michael est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le FCFC a fait l'acquisition de la propriété de la rue Michael le 1^{er} septembre 2015 au coût de 4,5 million de dollars. La propriété est située au 1209, rue Michael à Ottawa.

La participation dans la propriété de la rue Michael au 31 mars est présentée ci-dessous.

État de l'actif net de la propriété de la rue Michael au 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Total de l'actif	4 264 666	-
Total du passif	17 382	-
Actif net	4 247 284	-

État des résultats de la propriété de la rue Michael pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Produits de location	-	-
Charges de location	252 577	-
Perte nette de l'exercice	(252 577)	-

Flux de trésorerie de la propriété de la rue Michael pour l'exercice clos le 31 mars.

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(252 577)	-

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

9 Passif en fiducie

Le FCFC détient des actifs en fiducie au nom des entités énumérées dans le tableau suivant.

	2016	2015
	\$	\$
Fonds des bases, des mess et autres	104 503 789	99 169 595
CANEX	26 155 052	31 919 192
SBMFC	(16 318 107)	(12 720 040)
FFM	15 032 118	8 810 122
Fonds régimentaires et autres	13 749 651	16 188 411
Régime de retraite et avantages sociaux des FNP	3 273 033	1 220 979
CQ/Lisgar/Michael	3 462 585	470 442
RARM	588 563	592 028
	<u>150 446 684</u>	<u>145 650 729</u>

10 Frais de garantie de réassurance

Le FCFC a un passif éventuel d'un maximum de 100 millions de dollars dans le cadre des couvertures de réassurance du RARM pour les efforts canadiens en temps de guerre. Les frais annuels sont de 0,25 % du montant de la garantie. Ces frais ont été comptabilisés à leur valeur comptable, selon le montant convenu par les gestionnaires des deux organisations.

11 Opérations entre apparentés

Les Biens non publics (BNP), tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC). Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (CANEX et Services financiers du RARM).

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tel l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

Les produits et les charges estimatifs des BNP se situaient à environ 303 et 301 millions de dollars respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2016, et les avoirs nets à 740 millions de dollars pour l'exercice clos à cette même date. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé des frais de comptabilité de 350 000 \$ (350 000 \$ en 2015) au FCFC pour des services rendus. Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2016

12 Contribution du FCFC

Au cours de l'exercice, le FCFC a remis 564 993 \$ (408 874 \$ en 2015) aux programmes et aux distributions fournis par les SBMFC. Le FCFC a aussi versé 9 295 601 \$ (7 795 508 \$ en 2015) à l'appui de la prestation des services et des opérations aux FNP, tels que des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information, des programmes d'assurance consolidés et des frais d'exploitation de généraux.

13 Passifs éventuels

Le FCFC a un passif éventuel de 44 000 \$ (44 000 \$ en 2015) relatif à des lettres de crédit consenties à diverses régies des alcools provinciales au nom des mess d'unités.

Le FCFC, CANEX et le RARM ont également fourni à la Banque de Montréal une lettre de reconnaissance afin de financer tout manque à gagner dans le remboursement de créances à long terme que doit effectuer le CQ. Au 31 mars 2016, la dette à long terme du CQ s'élevait à 33 291 774 \$ (34 573 255 \$ en 2015) (note 8).

